

DES INDUSTRIES CHIMIQUES

LE DOSSIER

SOMMAIRE

L'EDITO 3

CUBA 4

**HOMMAGE À VLADY FERRIER
ET ODETTE NILES** 5

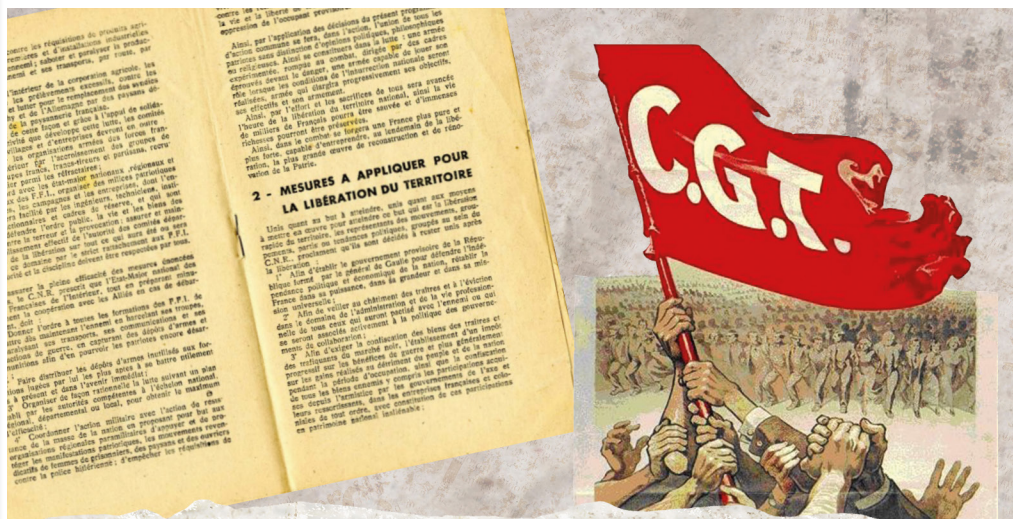
LE DOSSIER 7-15

Les 80 ans du CNR

CONTINUITÉ SYNDICALE 17

(UFR)

CFJ 18



Les 80 ans du CNR





Être assureur d'intérêt général c'est répondre aux besoins et contraintes de chacun de nos clients, en construisant, ensemble, une protection qui leur ressemble.

KLESIA s'engage pour la société en apportant des solutions de prévention d'assurance de personnes et de services simples, innovantes, solidaires et durables adaptées à vos besoins et à ceux de vos proches, tout au long de la vie. Au-delà de notre métier initial, nous agissons pour les plus fragiles, œuvrons pour le mieux vieillir et contribuons à rendre la santé accessible à tous.

KLESIA s'engage à vous assurer un avenir serein et contribue à la qualité de vie pour tous.

KLÉSIA
Assureur d'intérêt général

« JE NE PERDS JAMAIS. SOIT JE GAGNE, SOIT J'APPRENDS. » NELSON MANDELA.

Les travailleurs et travailleuses de France ont montré leur profond rejet de la loi qui repousse de deux ans l'âge de départ à la retraite. Pour beaucoup, cela s'est affirmé par la participation aux nombreuses manifestations, y compris dans les petites villes où l'ampleur des mobilisations était complètement inédite. Pour nettement moins de salariés, cela s'est traduit par l'entrée en grève reconductible à partir du 6 mars, dans un nombre de secteurs trop faible pour peser significativement sur l'économie du pays, ce qui aurait pourtant dû faire plier Macron.

La bataille pour le temps de travail, le temps hebdomadaire mais aussi le temps sur toute la carrière, donc la retraite, est une bataille qui vient de loin dans l'histoire sociale et qui va continuer.

Certains considèrent que le 8 juin, l'examen par l'Assemblée nationale du projet de loi d'un groupe parlementaire de centre-droite, LIOT, pour abroger la réforme Macron, peut être la solution. Il faudrait donc accepter de déléguer au champ politique la lutte sur une mesure purement sociale qui est en plein dans le champ de l'action syndicale ? La CGT doit-elle se résoudre à n'être que le bras armé ou l'organisation de masse d'un quelconque parti politique, ou d'une alliance de partis politiques ? La FNIC-CGT répond résolument : non !

Il nous faut, au contraire, ne compter que sur nous-mêmes pour obtenir satisfaction. Si nous n'avons pas réussi à stopper le gouvernement sur la destruction de nos droits à la retraite à 60 ans, nous devons rechercher en nous-mêmes, dans notre organisation, dans notre stratégie, les choses à améliorer ou à changer. La FNIC-CGT fait partie de celles et ceux qui pensent que le dialogue social est néfaste à la réponse aux besoins des travailleuses et travailleurs.

La brusque montée des adhésions à la CGT, dans tous les champs professionnels, durant cette lutte, en est la preuve : c'est quand la CGT est dans la bataille, dans la grève et dans le conflit qu'elle attire le monde du travail et non dans le dialogue social ni la dilution des revendications.

Certains argumentent que nous avons au moins gagné à faire tomber le masque de Macron qui, effectivement, ouvre la voie au Rassemblement national et à l'ultra-droite.

Mais attention, si Macron a perdu sa crédibilité dans cette bataille, quelle importance cela a-t-il ? Il est dans son second et dernier mandat. Durant son CDD de 2 fois 5 ans, il aura pleinement atteint les objectifs que lui a fixés le Capital, qui n'a jamais été aussi arrogant. Le champ politique a ainsi ses logiques et son calendrier, qui n'est pas celui de notre classe.

Gagnons les consciences par le débat avec les travailleuses et les travailleurs, en privilégiant notre présence à leur côté et non assis en réunion en face du patron. On n'arrivera jamais à convaincre un patron sans rapport de force !

Et si nous n'avons pas (encore) réussi sur la retraite, posons-nous la question de la stratégie gagnante ! Poursuivons la bataille des idées sur le terrain ! Et construisons le rapport de force pour gagner sur nos revendications.

CUBA :

La lutte de tout un peuple pour faire vivre au quotidien une autre voie que le capitalisme. Malgré le blocus des USA, comment soutenir le peuple cubain ?

Le blocus des États-Unis contre Cuba est un embargo économique, commercial et financier mis en place le 3 février 1962 à la suite de nationalisations expropriant des compagnies américaines.

Aujourd'hui, l'embargo est officiellement toujours en place, ce qui en fait le plus long embargo commercial de l'époque contemporaine. Cependant, depuis 2000, les produits alimentaires sont exemptés d'embargo.

Pendant la présidence de Barack Obama, les exportations

de médicaments sont redevenues légales, bien qu'encore soumises à de lourdes restrictions. Une société pharmaceutique a été lourdement condamnée pour avoir exporté vers Cuba des produits pharmaceutiques sans la licence prévue à cet effet ; les exportations de médicaments sont légales mais soumises à licence. Les États-Unis sont ainsi redevenus les premiers fournisseurs de produits alimentaires de Cuba et assurent entre 35 et 45 % des importations de nourriture de l'île. Mais Donald Trump met fin à cette relative ouverture et, sous sa présidence, 240 nouvelles sanctions sont mises en place. Neuf jours avant la fin de son mandat, il place Cuba dans la liste des pays soutenant le terrorisme.

L'embargo interdit notamment tout investissement et toutes relations commerciales des entreprises américaines vers l'île. Il limite également le tourisme des citoyens américains même si ceux-ci ne s'en privent pas, en passant par des escales aériennes via le Mexique.

Il limite, voire empêche, l'intervention des banques, imposant, de plus, un taux de change surévalué.

Autre aspect : la faible capacité d'engagement des autorités cubaines. Même si les pays qui commercent avec Cuba acceptent de faire des conditions de paiements favorables, il faut pouvoir rembourser...

La solidarité de la Fédération, au-delà d'écrire régulièrement dans nos publications et ainsi informer nos militants, s'exprime aussi par des coopérations effectives. Entre autres, celle avec le centre de formation cubain des salariés du pétrole.

Ce centre a plus de 500 programmes d'étude, avec la possibilité pour la partie théorique d'un enseignement à distance. Plusieurs centres sont installés sur l'ensemble du territoire de Cuba.



Les Camarades venus en délégation ont pu visiter le centre de formation de la Havane.

Le centre compte 49 professeurs, dont 2 docteurs et 29 qui ont un master et une expérience professionnelle. En plus, des retraités, des enseignants volontaires viennent renforcer l'équipe pédagogique. L'ensemble des centres de formation est certifié, avec la certification qualité internationale.

Mais avec le blocus, le programme d'aide du Canada et leur certification ont été retirés. Il faut savoir qu'il y a obligation d'avoir les certifications pour pouvoir travailler dans les entreprises étrangères sinon seuls les salariés étrangers peuvent venir travailler dans l'entreprise.

Avant la période Covid, les centres ont formé de 7 000 à 8 000 salariés du pétrole. En 2022, plus de 4 500. L'objectif pour 2023 est de 5 000 étudiants.

Alors, oui, face au blocus, le peuple cubain se réinvente continuellement pour répondre aux défis de l'embargo et du blocus.

Notre internationalisme, ce n'est pas que des mots, que des intentions; c'est comprendre les conséquences contre les peuples de l'impérialisme. C'est se tenir debout aux côtés du peuple cubain.

#MejorSinBloqueo



Hommage à Vlady FERRIER et Odette NILES

La Fédération Nationale des Industries Chimiques CGT a la tristesse de vous faire part du décès de Vlady FERRIER et d'Odette NILES.



Vlady Ferrier est décédé le 19 mai 2023. Il avait créé le syndicat CGT UGICT de Kodak Pathé au Siège de Vincennes. Il avait été à l'origine de la création de l'UGICT Chimie. **Membre du Comité Exécutif Fédéral de la FNIC-CGT, il était une des voix écoutées dans la Fédération.** Enfin, sa contribution à l'implantation de la CGT dans le paysage des retraites a été considérable à trois titres : **il a impulsé de près les efforts de la CGT pour être représentée dans les Conseils d'Administration des caisses AGIRC, son "école" d'une semaine a mis, au fil des ans, des centaines de militants au courant de la problématique de ce vaste sujet et quand il parlait devant les instances de l'AGIRC, les patrons - même les plus enragés - se faisaient tout petits.** Il était d'ailleurs leur bête noire ! La magnifique mobilisation syndicale de ces derniers mois est aussi le résultat de l'action inlassable de personnalités de la trempe exceptionnelle de Vlady.

Pour la petite histoire, il était également redouté et détesté, y compris dans le mouvement syndical, pour sa lutte acharnée depuis les années 68 contre le tabagisme. Il était là encore à l'avant-garde puisque c'était bien avant l'interdiction légale de cette drogue. Ceux qui l'ont connu se rappellent les empoignades homériques ayant jalonné cette partie de son chemin.

Odette NILES est décédée dans la nuit du 26 au 27 mai 2023 à Drancy. Odette a décidé de rejoindre ses Camarades de combats, le jour du 80^{ème} anniversaire de la création du Conseil national de la Résistance. La présidente d'honneur de l'Amicale de Châteaubriant avait eu 100 ans en décembre dernier.

Sa vie fût consacrée à la défense de ses idéaux en faveur de la justice sociale, de la liberté, de l'égalité et de la paix.

Lors de la Seconde Guerre mondiale, en 1941, elle a été arrêtée à Paris alors qu'elle distribuait des tracts contre l'occupation.

Avec plusieurs de ses Camarades, elle a été transférée au camp de Choisel, à Châteaubriant, en Loire-Atlantique, avec, entre autres, Guy Moquet et les Camarades de la Fédération René Perrouault, Jean Poulmarc'h, Victor Renelle.

Elle aura milité sans relâche pour rendre hommage aux victimes de la barbarie nazie, elle s'est attachée à un important travail de mémoire notamment dans les établissements scolaires.

Lors du 100^{ème} anniversaire de la Fédération en 2017, l'intervention d'Odette restera gravée dans les mémoires des militants des Industries Chimiques, en voyant cette femme, un peu frêle, évoquer sans tremblement dans la voix le sort des résistants d'alors, leur courage, tout en faisant le lien avec la jeunesse d'aujourd'hui.

Odette nous lègue un héritage qu'il faudra jour après jour entretenir : le combat contre la peste brune !



La Fédération présente ses sincères condoléances à leur famille ainsi qu'à leurs proches. Un hommage leur sera rendu lors de notre prochain Congrès Fédéral, en 2024.

Santé - Prévoyance - Solidarité



apgis



Engagés à vos côtés

Expertise
Proximité
Solidarité
Paritarisme

Contactez-nous
au 01 49 57 45 06
ou 01 49 57 16 50



expériences devant les conditions de la vie lorsque les hommes se réalisent, armés de tout armoirien.

Ainsi, par l'effort et les sacrifices de tous sera vaincue l'œuvre de la libération du territoire national, ainsi la France de millions de Français pourra être sauvée et d'immenses richesses pourront être créées.

Ainsi, dans le combat se forgera une France plus pure et plus forte, capable d'entreprendre la reconstruction et de réparer la Patrie.

APPLIQUER POUR

2 - MESURES A APPLIQUER POUR LA LIBERATION DU TERRITOIRE

LA LIBÉRATION DU TERRITOIRE

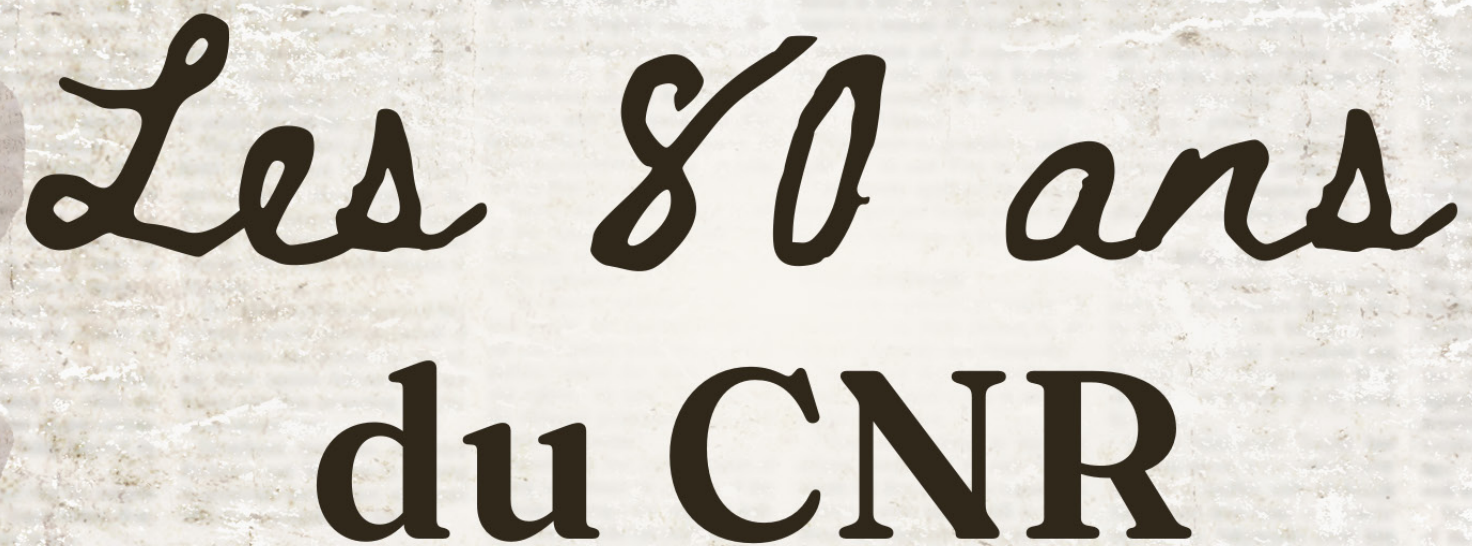
Unis quant au but à atteindre, unis quant aux moyens à mettre en œuvre pour atteindre ce but qui est la libération rapide du territoire, les représentants des mouvements, groupements, partis ou tendances politiques, groupés au sein du C.N.R., proclament qu'ils sont décidés à rester unis après la libération :

Afin d'établir le gouvernement provisoire de la République, le général de Gaulle pour défendre l'indépendance de la nation, rétablir la République et assurer la prospérité de la France et de ses colonies.

blique formé par le général de Gaulle et dans lequel la France dans sa puissance, dans la grandeur et à l'éviction
sion universelle ;
Affin de veiller au châtiment des traitres et de la vie profession-

2° Afin de rendre l'administration plus efficace, dans le domaine de la politique des traités de commerce, de tous ceux qui auront participé activement à la politique des traités de commerce, se seront associés activement à la politique des traités de commerce, se seront associés activement à la politique des traités de commerce;

3° Afin d'exiger le marché noir, l'établissement d'un impôt sur les bénéfices de guerre et de la nationalisation des entreprises de guerre et de la nationalisation des entreprises de guerre et de la nationalisation des entreprises de guerre;

[illegible]

Il y a 80 ans, le 27 mai 1943, était créé le Conseil national de la Résistance, l'unification des réseaux de résistance à l'occupant nazi et à ses valets de Vichy. La CGT et les communistes y ont pris toute leur place. La droite dite classique s'est fourvoyée dans son immense majorité dans la collaboration avec les fascistes, tout comme les patrons qui ont aidé sans compter l'armée nazie et sont, à ce titre, co-responsables de millions de morts, sans parler de la surexploitation des travailleurs compte tenu de l'interdiction des syndicats par Belin, ancien secrétaire confédéral de la CGT, et de la volonté de remettre en cause les conquies de 1936 par vengeance.

Le CNR regroupe les représentants des huit grands mouvements de Résistance :

« Front national de la Résistance », « Ceux de la Libération », « Ceux de la Résistance », « Libération-Nord », « Libération-Sud », « Organisation civile et militaire », « Combat », « Franc-Tireur », plus les représentants des deux grands syndicats d'avant-guerre, la CGT et la CFTC, auxquels se sont ajoutés les représentants des six principaux partis politiques de la Troisième République : le PCF, la SFIO, les radicaux, les démocrates-chrétiens,

l'Alliance démocratique (droite modérée et laïque), la Fédération républicaine (droite conservatrice et catholique). Il faut souligner que Jean Moulin, le premier président du CNR, a dû "imposer" à de Gaulle la présence des communistes avec leurs objectifs et cela, compte-tenu de leur importance militaire, de propagande et de renseignement dans la Résistance.

Le Conseil national de la Résistance, avec son programme qui sera édité le 15 mars 1944, pose les bases d'une société plus juste, basée sur la solidarité, le bien être des travailleurs et le rôle fondamental que jouent les travailleurs dans l'économie et la société humaine.

C'est donc bien un programme de gauche qui est écrit, bien plus à gauche que tous les programmes qui ont pu être développés par ladite gauche ultérieurement.

Le général de Gaulle ne s'y trompe pas lorsqu'il est devenu le premier responsable du gouvernement provisoire.

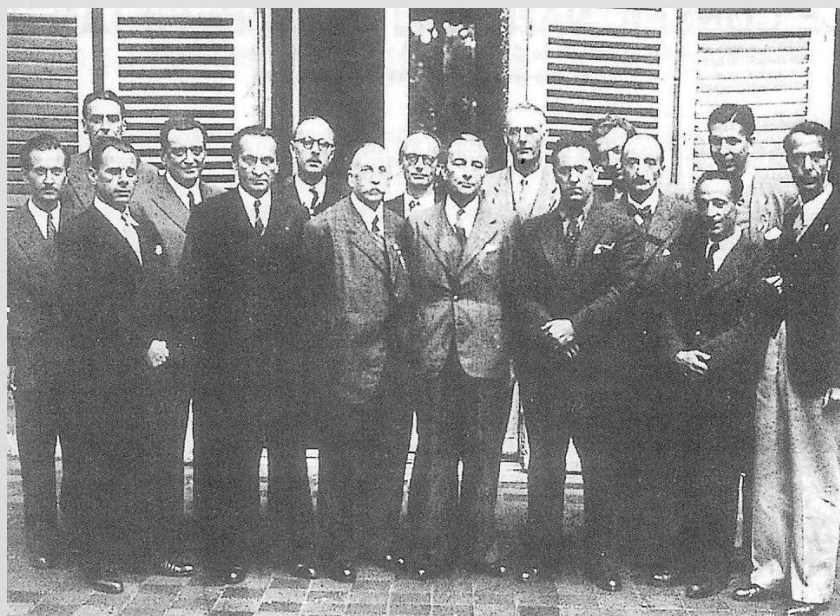
Rappelons que le contenu de ce programme se déclinait en 3 parties :

1 – la libération du pays,

2 – la mise en place d'un programme économique et social,

3 – l'épuration et l'administration de la police et de la justice, ce qui ne sera pas du fait de de Gaulle.

En effet, à partir de septembre 1944, l'application de son programme devient la principale raison d'être du CNR.



Membres du CNR réunis le 10 septembre 1944.

De gauche à droite :

Robert Chambeiron, Pierre Meunier, Auguste Gillot, Joseph Laniel, Henri Ribière, Jacques Lecompte-Boinet, Gaston Tessier, Pierre Villon, Georges Bidault, André Mutter, Louis Saillant, Pascal Copreau, Paul Bastid, Daniel Mayer, Jean-Pierre Lévy, Jacques Debû-Bridel.

Le 7 octobre 1944, le CNR organise un vaste rassemblement au Vélodrome d'Hiver à Paris et fait acclamer par une foule immense les grandes lignes de son programme.

De son côté le gouvernement provisoire, qui n'a jamais reconnu le programme du CNR, persiste dans son attitude : le 12 septembre 1944, dans un discours prononcé au palais de Chaillot le général de Gaulle, lorsqu'il annonce les « principes » qui vont guider son action, se garde bien de se référer au CNR, se contentant de déclarer : « (...) tout en assurant à tous le maximum de liberté, et tout en favorisant en toute matière l'esprit d'entreprise, [la France] veut faire en sorte que l'intérêt particulier soit toujours contraint de céder à l'intérêt général, que les grandes sources de la richesse commune soient exploitées et dirigées (...) pour l'avantage de tous, que les coalitions d'intérêt (...) soient abolies une fois pour toutes, et qu'enfin chacun de ses fils, chacune de ses filles puisse vivre, travailler, élever ses enfants dans la sécurité et la dignité. »

Malgré ces silences et ambiguïtés, entre décembre 1944 et octobre 1945, le gouvernement provisoire est amené à prendre une série d'ordonnances allant dans le sens des mesures préconisées par le programme du CNR.

En un peu plus d'une année largement dominée par la situation de poursuite de la guerre, un certain nombre des orientations préconisées par le programme du CNR sont mises en œuvre. Le 26 octobre 1945, Louis SAILLANT, représentant de la CGT et dernier président du CNR, intitule l'exposé qu'il présente devant la Conférence nationale des comités départementaux de la Libération : « Le programme du CNR au pouvoir ». Le propos est optimiste et de plus exact. La droite et le patronat sont défaits.

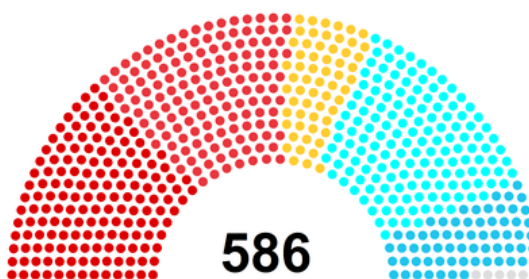
Le rapport de force est tel dans le pays qu'il apparaît impossible de contrer ce programme. Le PCF est très puissant et respecté (c'est le Parti des Fusillés).

La CGT compte près de 5,5 millions d'adhérents sur une population active de 19 millions de salariés... un poids considérable.

Dès le lendemain de la mise en place du programme du CNR, la droite et le patronat, qui se font tout petits, commencent néanmoins à attaquer le programme. Ce fut en premier lieu la mise en place de la CGC pour éviter que les cadres ne soient attirés par la CGT, puis, en 1947, la création de l'AGIRC alors que la Sécurité sociale et la retraite couvraient l'ensemble des salariés. **Et si aujourd'hui nous faisons le bilan de l'évolution des principaux thèmes du programme, nous constatons que les Jours Heureux ont résisté mais ont subi des pertes considérables.**

Ces pertes sont bien le fruit d'un travail de sape systématique et savamment orchestré par une droite et un patronat qui ont su s'appuyer sur la social-démocratie, le parti socialiste et ses alliés, pour détricoter ce programme social de grande ampleur.

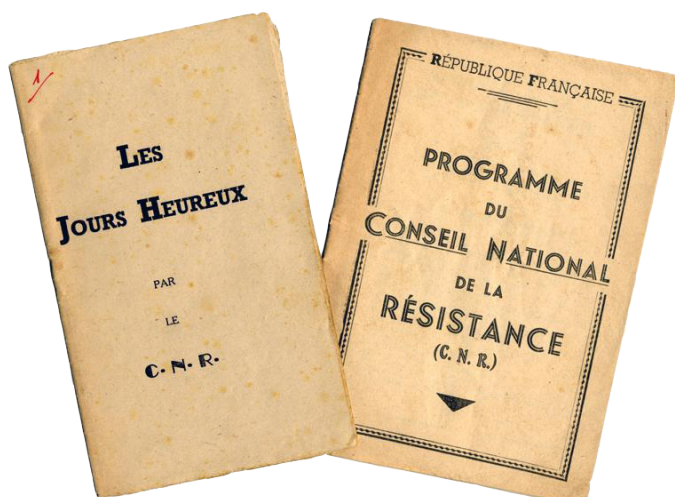
L'article de Denis Kessler, numéro deux du CNPF (Conseil national du patronat français) dans le magazine Challenges en 2007 est édifiant et traduit une vérité crue et finalement très intéressante : **le patronat n'a jamais digéré ce programme, il est anticapitaliste par nature et il faut donc le détruire.**



Parti	Voix	%	Sièges
Parti communiste français et apparentés (PCF)	5 024 174	26,23	159
Mouvement républicain populaire (MRP)	4 580 222	23,91	151
Section française de l'Internationale ouvrière (SFIO)	4 491 152	23,45	146
Fédération républicaine (FR)	3 001 063	15,67	64
Parti radical républicain et radical-socialiste (PRRRS)	2 018 665	10,54	60
Divers	37 440	0,19	6
Suffrages exprimés	19 152 716	97,43	
Votes blancs et nuls	504 887	2,57	
Total	19 657 603	100	586
Abstentions	4 965 259	20,17	
Inscrits / participation	24 622 862	79,83	

Résultats des élections constituanes françaises de 1945

LES POINTS DU PROGRAMME QUI ONT ÉTÉ DÉTRUITS PAR LE CAPITAL ET SES ALLIÉS :



- la liberté de la presse, son honneur et son indépendance à l'égard de l'État, des puissances d'argent et des influences étrangères ;

La quasi-totalité de la presse, tous supports confondus, est détenue par 9 milliardaires.

- l'égalité absolue de tous les citoyens devant la loi ;

Le copinage entre politiques et magistrats crée des passe-droits et des régimes de faveur.

- le respect de la personne humaine ;

Chômage, précarité, violence policière, retour des idées d'extrêmes droite (combattues par les rédacteurs du CNR), font que ce respect est très affaibli.

- une organisation rationnelle de l'économie assurant la subordination des intérêts particuliers à l'intérêt général et affranchie de la dictature professionnelle instaurée à l'image des États fascistes ;

C'est exactement le contraire aujourd'hui, avec une subordination du secteur public aux intérêts privés ou une disparition du secteur public. C'est selon.

- l'intensification de la production nationale selon les lignes d'un plan arrêté par l'État après consultation des représentants de tous les éléments de cette production ;

L'État est aux ordres du Capital français et du Capital européen via la Commission Européenne. Il n'y a aucune stratégie industrielle, aucune vision à long terme. Tout repose sur le profit immédiat.

- le retour à la Nation des grands moyens de production monopoliste, fruit du travail commun, des sources d'énergie, des richesses du sous-sol, des compagnies d'assurances et des grandes banques ;

Les nationalisations ont été quasiment toutes détruites au profit de grands groupes privés cotés au CAC 40.

- le développement et le soutien des coopératives de production, d'achats et de ventes, agricoles et artisanales ;

Chacun pourra constater à quel point cela n'est quasiment jamais arrivé.

- le droit d'accès, dans le cadre de l'entreprise, aux fonctions de direction et d'administration, pour les ouvriers possédant les qualifications nécessaires, et la participation des travailleurs à la direction de l'économie.

Cela s'est avéré n'être quasiment jamais arrivé.

- la garantie du pouvoir d'achat national pour une politique tendant à une stabilité de la monnaie ;

Chacun peut également constater que ce point est très, très loin d'être atteint.

- la reconstitution, dans ses libertés traditionnelles, d'un syndicalisme indépendant, doté de larges pouvoirs dans l'organisation de la vie économique et sociale ;

Le patronat refuse toute ingérence dans ses affaires. On ne touche pas au grisbi. D'ailleurs, de Gaulle refusera la mise en place des experts-comptables pour cette même raison.

- un plan complet de Sécurité sociale, visant à assurer à tous les citoyens des moyens d'existence, dans tous les cas où ils sont incapables de se le procurer par le travail, avec gestion appartenant aux représentants des intéressés et de l'État ;

Très vite le patronat a exigé d'être gestionnaire au même titre que les salariés... pour mieux détruire la Sécurité sociale qui va à l'encontre d'une couverture privée individuelle. Il l'obtiendra, sous la présidence de de Gaulle, en 1967. Il obtiendra la fin des élections à la Sécurité sociale en 1962, puis de nouveau en 1984 avec Mitterrand. En parallèle, la réforme de la Sécurité sociale de 1967 structure les différents réseaux de caisses de Sécurité sociale par risque (maladie, vieillesse, famille, accidents du travail), en créant notamment les caisses nationales. Les réformes successives sur la retraite sont destinées à obliger les salariés à se tourner vers les fonds de pension.

- la sécurité de l'emploi, la réglementation des conditions d'embauche et de licenciement, le rétablissement des délégués d'atelier ;

Depuis 1975, le chômage n'a cessé d'exploser et la précarité, très importante, est devenue la règle.

- l'élévation et la sécurité du niveau de vie des travailleurs de la terre par une politique de prix agricoles rémunérateurs, améliorant et généralisant l'expérience de l'Office du blé, par une législation sociale accordant aux salariés agricoles les mêmes droits qu'aux salariés de l'industrie, par un système d'assurance contre les calamités agricoles, par l'établissement d'un juste statut du fermage et du métayage, par des facilités d'accession à la propriété pour les jeunes familles paysannes et par la réalisation d'un plan d'équipement rural.

Rien n'a été fait dans ce domaine et l'agriculture s'est retrouvée sous la coupe des trusts agro-alimentaires.

On le voit, les attaques ont été terribles et le monde du travail n'a pas su protéger ce formidable programme.

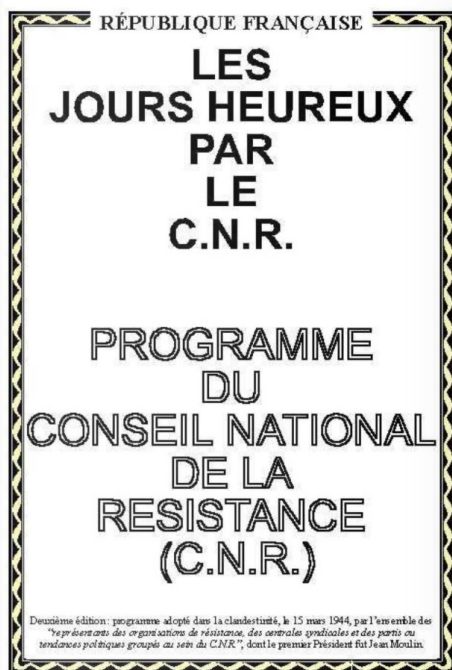
Le Patronat et le Capital, bien sûr, en sont les uniques instigateurs. Mais ils ont su trouver des soutiens solides parmi les partis politiques dont le PS et divers sociaux-démocrates, parmi toutes les autres organisations syndicales qui, à un moment ou à un autre, ont accepté des « compromis » qui ne sont que des reculs douloureux pour le monde du travail.

Il est grand temps que les salariés se ressaisissent et soient en ligne avec un syndicalisme de combat contre le Capital, qui n'est pas une chimère.

C'est la dure réalité de la lutte, de la guerre des classes que le Capitalisme nous livre et seule la CGT sait la mener.



LES JOURS HEUREUX PAR LE CNR



Née de la volonté ardente des Français de refuser la défaite, la Résistance n'a pas d'autres raisons d'être que la lutte quotidienne sans cesse intensifiée.

Cette mission de combat ne doit pas prendre fin à la Libération.

En effet, ce n'est qu'en regroupant toutes ses forces autour des aspirations quasi unanimes de la Nation, que la France retrouvera son équilibre moral et social et redonnera au monde l'image de sa grandeur et la preuve de son unité.

Aussi, les représentants des Organisations de la Résistance, des centrales syndicales et des partis ou tendances politiques groupés au sein du CNR, délibérant en Assemblée plénière le 15 mars 1944, ont décidé de s'unir sur le programme suivant, qui comporte à la fois un plan d'action immédiate contre l'opresseur et les mesures destinées à instaurer, dès la Libération du territoire, un ordre social plus juste.

I - Plan d'action immédiate

N.B. Ce plan d'action que nous ne développerons pas car il est lié uniquement à la période de la guerre, démontre néanmoins la volonté, la lucidité et la capacité des Camarades du CNR dans une période très sombre de notre Histoire.

II - Mesures à appliquer dès la libération du territoire

Unis quant au but à atteindre, unis quant aux moyens à mettre en œuvre pour atteindre ce but qui est la libération rapide du territoire, les représentants des mouvements, groupements, partis ou tendances politiques groupés au sein du CNR proclament qu'ils sont décidés à rester unis après la Libération :

1) Afin d'établir le gouvernement provisoire de la République formé par le général de Gaulle pour défendre l'indépendance politique et économique de la Nation, rétablir la France dans sa puissance, dans sa grandeur et dans sa mission universelle ;

2) Afin de veiller au châtiement des traîtres et à l'éviction dans le domaine de l'administration et de la vie professionnelle de tous ceux qui auront pactisé avec l'ennemi ou qui se seront associés activement à la politique des gouvernements de collaboration ;

3) Afin d'exiger la confiscation des biens des traîtres et des trafiquants de marché noir, l'établissement d'un impôt progressif sur les bénéfices de guerre et plus généralement sur les gains réalisés au détriment du peuple et de la Nation pendant la période d'occupation ainsi que la confiscation de tous les biens ennemis, y compris les participations acquises depuis l'armistice par les gouvernements de l'axe et par leurs ressortissants, dans les entreprises françaises et coloniales de tout ordre, avec constitution de ces participations en patrimoine national inaliénable ;

4) Afin d'assurer :
- **l'établissement de la démocratie la plus large en rendant la parole au peuple français par le rétablissement du suffrage universel ;**

- la pleine liberté de pensée, de conscience et d'expression ;

- la liberté de la presse, son honneur et son indépendance à l'égard de l'État, des puissances d'argent et des influences étrangères ;

- la liberté d'association, de réunion et de manifestation ;

- l'inviolabilité du domicile et le secret de la correspondance ;

- le respect de la personne humaine ;

- l'égalité absolue de tous les citoyens devant la loi ;

5) Afin de promouvoir les réformes indispensables :

a) Sur le plan économique :

- l'instauration d'une véritable démocratie économique et sociale, impliquant l'éviction des grandes féodalités économiques et financières de la direction de l'économie ;

- une organisation rationnelle de l'économie assurant la subordination des intérêts particuliers à l'intérêt général et affranchie de la dictature professionnelle instaurée à l'image des États fascistes ;

- l'intensification de la production nationale selon les lignes d'un plan arrêté par l'État après consultation des représentants de tous les éléments de cette production ;

- le retour à la Nation des grands moyens de production monopoliste, fruits du travail commun, des sources d'énergie, des richesses

du sous-sol, des compagnies d'assurances et des grandes banques ;

- le développement et le soutien des coopératives de production, d'achats et de ventes, agricoles et artisanales ;

- le droit d'accès, dans le cadre de l'entreprise, aux fonctions de direction et d'administration, pour les ouvriers possédant les qualifications nécessaires, et la participation des travailleurs à la direction de l'économie.

b) Sur le plan social :

- le droit au travail et le droit au repos, notamment par le rétablissement et l'amélioration du régime contractuel du travail ;

- un rajustement important des salaires et la garantie d'un niveau de salaire et de traitement qui assure à chaque travailleur et à sa famille la sécurité, la dignité et la possibilité d'une vie pleinement humaine ;

- la garantie du pouvoir d'achat national pour une politique tendant à une stabilité de la monnaie ;

- la reconstitution, dans ses libertés traditionnelles, d'un syndicalisme indépendant, doté de larges pouvoirs dans l'organisation de la vie économique et sociale ;

- un plan complet de Sécurité sociale, visant à assurer à tous les citoyens des moyens d'existence, dans tous les cas où ils sont incapables de se le procurer par le travail, avec gestion appartenant aux représentants des intéressés et de l'État ;



- **la sécurité de l'emploi**, la réglementation des conditions d'embauche et de licenciement, le rétablissement des délégués d'atelier ;

- **l'élévation et la sécurité du niveau de vie des travailleurs de la terre** par une politique de prix agricoles rémunérateurs, améliorant et généralisant l'expérience de l'Office du blé, par une législation sociale accordant aux salariés agricoles les mêmes droits qu'aux salariés de l'industrie, par un système d'assurance contre les calamités agricoles, par l'établissement d'un juste statut du fermage et du métayage, par des facilités d'accession à la propriété pour les jeunes familles paysannes et par la réalisation d'un plan d'équipement rural ;

- **une retraite** permettant aux vieux travailleurs de finir dignement leurs jours ;

- **le dédommagement des sinistrés** et des allocations et pensions pour les victimes de la terreur fasciste.

c) Une extension des droits politiques, sociaux et économiques des populations indigènes et coloniales.

d) La possibilité effective pour tous les enfants français de bénéficier de l'instruction et d'accéder à la culture la plus développée, quelle que soit la situation de fortune de leurs parents, afin que les fonctions les plus hautes soient réellement accessibles à tous ceux qui auront les capacités requises pour les exercer et que soit ainsi promue une élite véritable, non de naissance mais de mérite, et constamment renouvelée par les apports populaires.

Ainsi sera fondée une République nouvelle qui balaiera le régime de basse réaction instauré par Vichy et qui rendra aux institutions démocratiques et populaires l'efficacité que leur avaient fait perdre les entreprises de corruption et de trahison qui ont précédé la capitulation.

Ainsi sera rendue possible une démocratie qui unisse au contrôle effectif exercé par les élus du peuple la continuité de l'action gouvernementale.

L'union des représentants de la Résistance pour l'action dans le présent et dans l'avenir, dans l'intérêt

supérieur de la patrie, doit être pour tous les Français un gage de confiance et un stimulant. Elle doit les inciter à éliminer tout esprit de particularisme, tout ferment de division qui pourrait freiner leur action et ne servir que l'ennemi. En avant donc, dans l'union de tous les Français rassemblés autour du CFLN et de son président, le général de Gaulle !

En avant pour le combat, en avant pour la victoire afin que vive la France !

Le Conseil national de la Résistance.



RÉUNION DU CONSEIL NATIONAL DE LA RÉSISTANCE, EN OCTOBRE 1945, À PARIS. ROGER VIOLETT

ADIEU 1945, RACCROCHONS NOTRE PAYS AU MONDE !

Article de Denis Kessler (vice président du Medef), dans le magazine Challenges du 04 octobre 2007

Le modèle social français est le pur produit du Conseil national de la Résistance. Un compromis entre gaullistes et communistes. Il est grand temps de le réformer et le gouvernement s'y emploie.

Les annonces successives des différentes réformes par le gouvernement peuvent donner une impression de patchwork, tant elles paraissent variées, d'importance inégale, et de portées diverses : statut de la fonction publique, régimes spéciaux de retraite, refonte de la Sécurité sociale, paritarisme...

À y regarder de plus près, on constate qu'il y a une profonde unité à ce programme ambitieux.

La liste des réformes ? C'est simple, prenez tout ce qui a été mis en place entre 1944 et 1952, sans exception. Elle est là.

Il s'agit aujourd'hui de sortir de 1945 et de défaire méthodiquement le programme du Conseil national de la Résistance !

À l'époque se forge un pacte politique entre les gaullistes et les communistes. Ce programme est un compromis qui a permis, aux premiers, que la France ne devienne pas une démocratie populaire et aux seconds d'obtenir des avancées - toujours qualifiées d'« historiques » - et de cristalliser dans des codes ou des statuts des positions politiques acquises.

Ce compromis, forgé à une période très chaude et particulière de notre Histoire contemporaine (où les chars russes étaient à deux étapes du Tour de France, comme aurait dit le Général), se traduit par la création des caisses de Sécurité sociale, le statut de la fonction publique, l'importance du secteur public productif et la consécration des grandes entreprises françaises qui viennent d'être nationalisées, le conventionnement du marché du travail, la représentativité syndicale, les régimes complémentaires de retraite, etc. Cette « architecture » singulière a tenu tant bien que mal pendant plus d'un demi-siècle. Elle a même été renforcée en 1981, à contresens de l'Histoire, par le programme commun. Pourtant, elle est à l'évidence complètement dépassée, inefficace, datée. Elle ne permet plus à notre pays de s'adapter aux nouvelles exigences économiques, sociales, internationales. Elle se traduit par un décrochage de notre Nation par rapport à pratiquement tous ses partenaires.

Le problème de notre pays est qu'il sanctifie ses institutions, qu'il leur donne une vocation éternelle, qu'il les « tabouise » en quelque sorte. Si bien que lorsqu'elles existent, quiconque essaie de les réformer apparaît comme animé d'une intention diabolique. Et nombreux sont ceux qui s'érigent en gardiens des temples sacrés, qui en tirent leur légitimité et leur position économique, sociale et politique. Et ceux qui s'attaquent à ces institutions d'après guerre apparaissent sacrilèges.

Il aura fallu attendre la chute du mur de Berlin, la quasi-disparition du Parti communiste, la relégation de la CGT dans quelques places fortes,

l'essoufflement asthmatique du Parti socialiste comme conditions nécessaires pour que l'on puisse envisager l'aggiornamento qui s'annonce. Mais cela ne suffisait pas. Il fallait aussi que le débat interne au sein du monde gaulliste soit tranché, et que ceux qui croyaient pouvoir continuer à rafistoler sans cesse un modèle usé, devenu inadapté, laissent place à une nouvelle génération d'entrepreneurs politiques et sociaux. Désavouer les pères fondateurs n'est pas un problème qu'en psychanalyse. ■

Dans une interview dans la matinale de France Info, du lundi 27 mars 2023, sur la montée du RN et la possibilité qu'il arrive au pouvoir, Geoffroy Roux de Bézieux dit : « le RN est un risque nécessaire, sinon l'alternative, c'est de ne rien faire, c'est ce qu'on a quand même beaucoup fait en France pendant très longtemps, ce qui amène une montagne de dettes. »

La formidable avancée sociale des Jours Heureux fait l'objet d'attaques incessantes de la part du Capital depuis sa mise en œuvre. Ce programme du CNR est totalement contraire à ses intérêts.

Le rapport de force jusqu'au début des années 80 a permis d'en préserver l'essentiel. Mais l'aide massive du pouvoir socialiste dès 1983, la complaisance des syndicats dits réformistes et la chute significative du rapport de force Capital/Travail dans notre pays va aider le patronat à le détricoter. Mais Les Jours Heureux sont encore là, ils nous appartiennent, ils appartiennent au monde du travail.

Il faut non seulement sauvegarder ce qu'il en reste mais surtout repartir à la bataille offensive pour reconquérir ce que le patronat a détruit et aller au delà dans la construction d'une autre société basée sur la solidarité, l'échange, le partage, la coopération, une autre société qui soit débarrassée de ce système capitaliste qui nous pourrit la vie.

LES JOURS HEUREUX ÉTAIENT NOTRE PASSÉ, IL FAUT QU'ILS REDEViennent NOTRE AVENIR.

Le Groupe VYV vous propose son Book Sécu 2022

Le 14 janvier 2022, le Haut Conseil pour l'avenir de l'assurance maladie a remis, au ministre des Solidarités et de la Santé, son rapport définitif sur les pistes d'évolution de notre système de protection sociale. En attendant cette nouvelle réforme, le Groupe VYV met à votre disposition un book pour vous permettre d'appréhender la Sécurité sociale sous tous ses aspects.

Depuis plusieurs années, de nombreuses réformes impactent notre modèle de protection sociale avec des dispositifs tels que la protection universelle maladie, l'adossement du régime social des indépendants au régime général, l'évolution de la télémedecine, ou encore les lois de financement de la Sécurité sociale annuelles de plus en plus prégnantes.

Structuré autour d'un équilibre entre la Sécurité sociale et les organismes complémentaires d'assurance maladie, notre système de protection sociale garantit un large accès aux soins pour la population française. Le Groupe VYV, grâce à ses différents savoir-faire, complète ce dispositif en développant chaque jour des solutions concrètes au service du mieux-vivre pour ses assurés, entreprises comme particuliers.

Dans ce contexte d'évolutions permanentes, nous souhaitons vous donner accès au Book Sécu, document de référence sur le fonctionnement de la Sécurité sociale. **Cet outil, mis à jour pour 2022, prend en compte les dernières évolutions réglementaires et s'est également enrichi de nouveaux thèmes.**

Vous informer, c'est aussi ça être entrepreneur du mieux-vivre !

Cet ouvrage, actualisé chaque année, réunit les essentiels de la Sécurité sociale à travers 7 chapitres :

- l'origine et l'organisation des régimes de Sécurité sociale ;
- l'Assurance maladie ;
- l'arrêt maladie ;
- l'assurance maternité-paternité ;
- les accidents du travail et les maladies professionnelles ;
- l'assurance invalidité ;
- l'assurance liée au décès.



Pour plus d'informations, contactez-nous :
expertise.reglementaire.sante.prevoyance@groupe-vyv.fr



Accédez au
Book Sécu 2022
en ligne



0344-1222

Groupe VYV, Union Mutualiste de Groupe soumise aux dispositions du Code de la mutualité, n° Siren 532 661 832, n° LEI 9695060681144UF02. DirCom Groupe VYV/Agence interne de communication - © Gennyimages - 12/22.



GROUPE
vyv

Continuité syndicale :

RENFORCER LE SYNDICALISME RETRAITES, C'EST RENFORCER TOUTE LA CGT.

À la CGT, nous partageons tous que le renforcement de notre Organisation syndicale est une des préoccupations dans notre activité et qu'il est un élément constitutif du rapport de force.

Dans ce contexte, la spécificité du syndicalisme retraité, du fait qu'il n'intervient plus dans l'entreprise, renforce le besoin de travailler en premier avec le syndicat CGT de notre entreprise ainsi qu'avec les organisations de la CGT que ce soit dans les Fédérations professionnelles avec les Unions fédérales de Retraités ou dans les territoires, avec les Unions syndicales de Retraités.

La question qui nous est donc posée à tous est bien : **comment le syndicat CGT de l'entreprise s'empare-t-il de la question de l'activité en direction des retraités et dans cette démarche, quelle place pour la continuité syndicale ?**

Dans une période où les retraités se mobilisent fortement avec les salariés pour le retrait de la réforme des retraites et pour faire vivre leurs exigences revendicatives pour l'augmentation des pensions et pour la conquête de droits fondamentaux à la santé, à la protection sociale, à l'accès au logement, à l'énergie, à l'éducation, à la culture et aux loisirs, la continuité syndicale s'impose donc dans une vie qui se poursuit et dans laquelle nos Camarades retraités ont à se battre pour de nouvelles revendications.

Compte tenu de ces quelques réflexions, il n'est pas possible de laisser nos collègues de travail quitter le syndicat quand ils arrivent à la retraite comme si la vie sociale ne les concernait plus. Comment convaincre qu'il est indispensable, lorsque l'on prend sa retraite, de rester syndiqué à la CGT ou de se syndiquer à la CGT ?

Des revendications identiques chez les actifs et les retraités :

L'arrêt des exonérations des cotisations sociales.

L'augmentation des salaires (minimum 2 000 €/mois).

L'obligation de supprimer les inégalités de salaire entre les femmes et les hommes.

L'augmentation sans modulation des cotisations patronales de retraites, gelées depuis 20 ans.

Le remplacement de la CSG par une cotisation sociale 60 % employeur et 40 % salarié et baser le financement de la retraite exclusivement sur le travail.

La soumission à cotisation de toute forme de rémunération (participation, intéressement, abondement...)

Ces droits doivent se traduire tout au long de la vie quelle que soit l'étape du parcours et donc se conquérir ensemble. C'est ainsi nécessaire de situer les retraités dans la continuité de leur vie de travailleurs et de réfléchir collectivement à la place de chacun dans une CGT qui pose en permanence le défi de syndicalisation de tous, dans le respect des statuts de notre CGT. Cela passe :

- par le renforcement des syndicats qui ont déjà des sections syndicales de retraités, *(des milliers de travailleurs syndiqués CGT (1*) ou non (2*) vont partir à la retraite dans les années à venir. Il n'est pas envisageable de les laisser partir sans leur proposer de prolonger leur adhésion (1*) ou de leur proposer l'adhésion (2*.)*

- par la création de sections syndicales de retraités. Dans le cas où l'entreprise n'existe plus, il est indispensable de créer un syndicat de retraités.

La section syndicale est une composante de la CGT. Son objet est la défense des retraités (et veuves et veufs de salariés), passant par la lutte et l'action : ce n'est pas parce qu'il n'est plus dans l'entreprise que le retraité n'a plus de revendications, il reste soumis aux décisions du Patronat pour ce qui concerne, notamment sa pension, sa protection sociale, ses transports... et même ses loisirs.

Créer une section de retraités, c'est :

Accueillir les retraités dans une structure appropriée à leur nouvelle situation.

Organiser les retraités dans la défense de leurs revendications.

Mutualiser les moyens entre actifs et retraités, parce que certaines de leurs revendications sont communes :
 - Maintenir le lien avec l'entreprise/la profession.
 - Participer au renforcement de la CGT.

La continuité syndicale, c'est lutter tous ensemble, actifs et retraités, dans le syndicat CGT de nos entreprises, contre le gouvernement et le patronat, par la mobilisation de tous les travailleurs afin de faire aboutir nos revendications.

*1 déjà syndiqué = prolonger l'adhésion

*2 pas syndiqué = proposer l'adhésion

UN COLLECTIF JEUNES FÉDÉRAL
POUR LES JEUNES, PAR LES JEUNES,
POUR UNE JEUNESSE
À L'AVANT-GARDE DES LUTTES !

« La lutte de classe est la locomotive de l'histoire » disait Karl Marx. À la FNIC-CGT, on milite, jour après jour, pour que cette locomotive aille jusqu'à la victoire finale !

Pour cela, **on a besoin de la jeunesse de nos usines, de nos ateliers et de nos entreprises pour porter la lutte à son plus haut niveau !**

Une activité fédérale vers la jeunesse est une priorité tant on sait la précarité qui lui est propre, mais tout aussi l'énergie et les espoirs que peuvent apporter les jeunes dans la bagarre syndicale qui nous anime au quotidien. C'est parce que nous sommes convaincus que l'existence d'un collectif jeunes fédéral permettra d'impulser une activité syndicale envers les jeunes de nos branches d'industries que la FNIC-CGT souhaite par cette circulaire s'adresser à l'ensemble de ses syndicats pour réunir cette jeunesse.

Il y a d'autant plus, dans la période actuelle de luttes historiques de notre camp, **le besoin d'un collectif de jeunes pour donner un nouveau souffle syndical en direction de la jeunesse**. Se former, partager, échanger et débattre au sein de ce collectif contribue aussi à élever le rapport de force dans la lutte de classes.

Nous souhaitons organiser une rencontre de cette jeunesse à la Fédération le 19 septembre 2023 et nous sollicitons tous les syndicats pour y rencontrer les Camarades de moins de trente-cinq ans.

Le CFJ est un collectif qui se veut formateur pour les jeunes qui souhaiteraient accéder à des responsabilités syndicales dans le futur. Il est basé sur l'échange et le

partage des expériences professionnelles et syndicales de chacun.

Nous alternons entre des journées d'étude et de débats sur l'actualité et les faits de société et des journées plutôt de type formation.

Le CFJ, c'est aussi des moments fraternels partagés autour d'un verre, la veille au soir, par exemple, pour ceux qui peuvent venir les veilles de réunion.

Le CFJ peut avoir vocation à se délocaliser pour venir dans vos régions.

Les jeunes ayant déjà participé au CFJ ont déjà, pour certains, des responsabilités au sein de leur syndicat. Il n'est donc pas toujours facile pour eux de se dégager du temps pour le collectif, et, malheureusement, nous n'avons pas assez de jeunes syndiqués, en général, pour avoir des réunions conséquentes et pouvoir faire des journées constructives avec un réel échange.

Nous faisons appel à vous pour parler du CFJ dans vos syndicats, pour trouver des jeunes militants qui seraient motivés et qui envisageraient un engagement syndical dans l'avenir.

Suivant les possibilités et volontés de chacun, les jeunes peuvent venir ponctuellement participer au CFJ ou s'y inscrire dans la durée.

Nous comptons donc sur vous pour en faire la propagande auprès des DS de vos syndicats et coordinations.

En perspective pour le collectif jeunes : une formation militante et fraternelle, des tracts, une publication et pleins d'autres choses, tout ce qui pourra se décider collectivement dès notre première rencontre !



Je veux que mes droits soient respectés, J'ADHÈRE À LA CGT !

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____ E-MAIL : _____

N° _____ Entreprise : _____

Bulletin à renvoyer à la FNIC CGT – Case 429 – 93514 MONTREUIL Cedex ☎ 01.84.21.33.00- contact@fnic-cgt.fr

Démarque toi **SYNDIQUE-TOI !**

**pour faire valoir
tes droits**

**préserver ton
emploi**

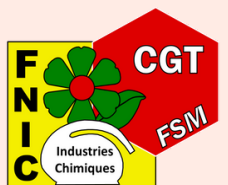
**un meilleur
salaire**

**garantir ton
avenir**

être entendu

**lutter contre les
discriminations**

la
cgt





SECAFI
GROUPE ALPHA

À CHAQUE ÉTAPE DE VOTRE MANDAT D'ÉLU AU CSE, NOS EXPERTS SONT À VOTRE ÉCOUTE...

01 FORMATION

02 EXPERTISE

03 CONSEIL

04 NÉGOCIATION

>> Pour appréhender les mutations profondes qui impactent les entreprises et les salariés de votre secteur :

- Chimie de base
- Pétrole
- Pétrochimie
- Plasturgie
- Agrochimie
- Chimie de spécialités
- Pneumatiques et caoutchoucs industriels
- Gaz industriels
- Industrie pharmaceutique
- Fabrication pharmaceutique à façon
- Laboratoires de biologie médicale
- Négoce et services médico-techniques
- Officines
- Répartition pharmaceutique

>> Pour vous accompagner et répondre au mieux à vos attentes dans chacune de vos missions quotidiennes :

- Analyse des situations et conditions de travail
- Analyse des rémunérations / paie
- Diagnostic économique
- Analyse stratégique
- Diagnostic et analyse industrielle
- Accompagnement à la négociation d'accords
- Etc.

AVEC LES EXPERTS DE SECAFI, VOUS BÉNÉFICIEREZ DE :

≈ 25

EXPERTS
PLURIDISCIPLINAIRES
DE LA CHIMIE

8

IMPLANTATIONS
RÉGIONALES

≈ 120

INSTANCES
REPRÉSENTATIVES
DU PERSONNEL
ACCOMPAGNÉES

+ 300

ÉLUS FORMÉS

40

ANS D'EXPÉRIENCE

≈ 200

MISSIONS ANNUELLES
DONT PLUS DE LA MOITIÉ
LIÉE AUX CONDITIONS
DE TRAVAIL ET A
L'INDUSTRIEL